

# L'Agence néo-Calédonienne de la Biodiversité | ANCB



AGENCE NÉO-CALÉDONIENNE  
DE LA BIODIVERSITÉ

[Notre site internet](#) ←



Nouvelle-Calédonie : Hotspot de biodiversité

Créée en 2011, l'**Agence néo-Calédonienne de la Biodiversité (ANCB)** – anciennement Conservatoire d'espaces naturels – intervient comme outil de coopération, de concertation et d'animation au service des stratégies environnementales définies par les collectivités de Nouvelle-Calédonie et par l'Etat.

Elle a pour mission d'étudier, de comprendre, de conserver, de protéger, de restaurer, de valoriser et de faire connaître les espaces naturels terrestres et marins de la Nouvelle-Calédonie, afin d'en assurer une gestion intégrée et durable.



© Matthieu Juncker

## Les 3 pôles



Le **pôle Terrestre** assure la coordination et contribue à la mise en œuvre de la stratégie de conservation des forêts sèches de Nouvelle-Calédonie, qui vise à sécuriser les moyens, mobiliser les acteurs, favoriser la résilience de sites prioritaires, restaurer les forêts sèches.



Le **pôle Marin** vise à préserver les récifs coralliens et autres écosystèmes associés. Il est en charge de la coordination de la gestion du bien inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, de la coordination de l'IFRECOR en Nouvelle-Calédonie, de l'animation des Plans d'Action Dugong et Tortue et de l'Initiative Récifs Résilients.



Le **pôle Menaces** assure la coordination et la mise en œuvre opérationnelle de la Stratégie territoriale de lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE). Ses principales missions incluent la prévention, la surveillance, la lutte active, le développement d'outils de suivi et de lutte, la capitalisation, l'expertise, la formation et la sensibilisation.

## Nos missions



- Contribution à l'amélioration des **connaissances scientifiques**
- **Valorisation des acquis** des travaux de recherche et de développement menés en faveur de ces écosystèmes
- **Restauration** *in situ* et *ex situ* des milieux et des espèces soumis à dégradation
- **Protection** des milieux, des espèces qui leur sont inféodées et des processus qui assurent leur équilibre contre tous les risques et menaces pesant sur leur statut et sur leur évolution
- Promotion de leur **gestion durable**
- Gestion d'équipements d'**intérêt commun** nécessaire à ces activités.

# Le pôle Marin

Il coordonne plusieurs programmes majeurs à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie, pour préserver les récifs coralliens et écosystèmes associés.



## Ses missions

- ✓ **Coordonner les programmes** liés aux écosystèmes marins : animer les comités, être le point focal, superviser les actions des programmes, etc.
- ✓ **Mettre en œuvre des projets** pour favoriser la résilience des écosystèmes marins
- ✓ Apporter son **expertise** aux projets locaux et internationaux
- ✓ **Valoriser** les actions du territoire
- ✓ **Sensibiliser et informer** le grand public, les partenaires et les décideurs



Les Récifs Coralliens et Ecosystèmes Associés



Patrimoine Mondial de l'UNESCO



Les espèces emblématiques marines



# Patrimoine mondial

Pôle Marin



Depuis 2008, le site naturel « Les lagons de Nouvelle-Calédonie : diversité récifale et écosystèmes associés » est inscrit par l'**UNESCO** sur la prestigieuse [Liste](#) du **patrimoine mondial**. Ce bien en série est composé de 6 zones marines représentant environ 60% des récifs calédoniens. Avec l'accompagnement de l'Etat et de l'ANCB, les 3 provinces et le Gouvernement approuvent les plans de gestion qui visent au maintien du bon état de santé du bien.

L'ANCB anime une plateforme d'échanges et de co-construction avec les acteurs locaux qui appuie les politiques publiques en coordonnant des actions transversales à l'échelle du territoire. L'ANCB est également le point focal pour le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, son [organisation consultative](#) (UICN) et les calédoniens.



© Matthieu Juncker



© Matthieu Juncker



© Matthieu Juncker



Lagons de Nouvelle-Calédonie :  
diversité récifale  
et écosystèmes associés

## Quels bénéfices pour la Nouvelle-Calédonie ?



Un site **internationalement reconnu** pour sa valeur universelle exceptionnelle



**11 plans de gestion** ont vu le jour pour l'ensemble du bien calédonien (synthétisés [ICI](#))



Une **gestion participative** s'est mise en place avec des **comités de gestion** et des associations impliquant les populations locales



Une **montée en compétence** des comités locaux via des forums, des formations, etc.



**261 stations de récifs** suivies tous les 6 ans pour faire un bilan de l'état de santé



Un **réseau international** de gestionnaires des sites UNESCO marins, avec lesquels partager les expériences et les bonnes pratiques

[Pour en savoir plus & Documentation Pat. Mondial](#) ←

# Initiative Française pour les Récifs Coralliens (IFRECOR)



Pôle Marin

L'**IFRECOR** a pour objectif la préservation et la gestion durable des récifs coralliens et écosystèmes associés : les mangroves et les herbiers. Elle regroupe au sein d'un réseau national les collectivités françaises des outre-mer abritant des récifs coralliens.

En Nouvelle-Calédonie, l'IFRECOR porte un plan d'action, élaboré par un comité IFRECOR-NC, incluant les gestionnaires, des organismes de recherches, des ONG et des associations. L'ANCB le coordonne et le met en oeuvre.



© Matthieu Juncker



© Matthieu Juncker



© Matthieu Juncker

87

actions en 23 ans



## Quels bénéfices pour la Nouvelle-Calédonie ?



Développement des **connaissances** sur les récifs et écosystèmes associés du territoire (ex : bilan de l'état de santé des récifs, herbiers et mangroves de Nouvelle-Calédonie : [bilan 2020](#))



**Réduction des menaces** sur ces écosystèmes



Production d'**outils de sensibilisation** sur les récifs coralliens et certaines espèces emblématiques



**Appui aux projets structuraux et de gouvernance** (ex : inscription des lagons de Nouvelle-Calédonie au patrimoine mondial de l'UNESCO)



Partage d'un **réseau de partenaires** avec les autres territoires d'outre-mer français

[Documentation IFRECOR](#)



# Réseau d'Observation des Récifs Coralliens (RORC)



Pôle Marin

Le **RORC** est un outil de veille participative permettant à la Nouvelle-Calédonie de suivre l'état de santé de ses récifs coralliens. Il comprend une centaine d'observateurs qui scrutent chaque année les lagons calédoniens. Ce réseau est également un outil de sensibilisation majeur : il forme chaque année de nombreux bénévoles de tous âges à faire des suivis et restitue les résultats lors d'évènements scientifiques, culturels ou scolaires.

La maîtrise d'ouvrage des suivis RORC de la Province Nord et de la Province Sud est assurée par l'ANCB depuis 2018. Ils sont réalisés en collaboration avec l'[association Pala Dalik](#).



## Quels bénéfices pour la Nouvelle-Calédonie ?



**101 stations** sur 34 sites suivies en 2023



Un **état des lieux annuel** pour l'ensemble des sites et stations



Des **fiches descriptives des stations** avec les résultats de suivis détaillés, destinées aux gestionnaires



Une analyse de l'**évolution de l'état de santé** de chaque station d'une année sur l'autre



Une **vulgarisation des résultats** destinée au grand public et aux décideurs



© Marla Tomorug and Adam Moore, Edge of Earth



© Matthieu Juncker



© Matthieu Juncker

[Documentation RORC](#) ←

# Initiative Récifs Résilients

Pôle Marin



Lancée en 2018 par la Fondation de la Grande Barrière de Corail (GBRF), l'**Initiative Récifs Résilients (IRR)** est un partenariat mondial qui réunit des communautés locales, des gestionnaires de récifs et des experts en résilience. Elle vise à développer de nouvelles solutions pour s'adapter aux effets du changement climatique et aux menaces locales. L'IRR est présente sur 4 sites pilotes inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO : Belize, Palaos, Ningaloo (Australie) et Nouvelle-Calédonie, où l'Initiative est coordonnée localement par l'ANCB.



**Durée** : 2018 - Décembre 2025



Great Barrier  
Reef Foundation

## Quels bénéfices pour la Nouvelle-Calédonie ?



**13 actions financées en Nouvelle-Calédonie** pour améliorer la résilience des écosystèmes marins. **6** sont **en cours** de réalisation et supervisées par l'ANCB.

>>> Pour en savoir plus sur ces actions, des fiches sont disponibles [ICI](#)



Le financement et le soutien d'un poste de **Chef.fe de Projet Récifs Résilients** pour toute la durée de l'Initiative



Le partage d'un **réseau de partenaires internationaux** et particulièrement dans le Pacifique



Un **Document d'Orientation Stratégique** pour la résilience des récifs coralliens et écosystèmes associés de Nouvelle-Calédonie (DOS) a été co-construit par l'ensemble des partenaires locaux et internationaux et publié en 2024



© Marla Tomorug and Adam Moore, Edge of Earth



© Marla Tomorug and Adam Moore, Edge of Earth



© Marla Tomorug and Adam Moore, Edge of Earth

# Plan d'Action Dugong (PAD)

Pôle Marin



Mis en place en 2010, le **Plan d'Action Dugong (PAD)** de Nouvelle-Calédonie (NC) a pour but d'initier une démarche cohérente et concertée de conservation du dugong et de son habitat. Il se fonde sur la mobilisation collective des acteurs du territoire souhaitant agir en faveur de la préservation de l'espèce, à savoir les gestionnaires, les établissements publics, les associations, ONG et les instituts de recherche. L'ANCB anime le plan d'actions et s'investit dans le pilotage de projets.

## Le dugong, un animal emblématique de Nouvelle-Calédonie en danger d'extinction

Présent dans les eaux lagunaires de NC, le dugong est un animal emblématique de la culture kanak. Malgré les efforts de conservation, le braconnage, les collisions avec les bateaux, les captures accidentelles et la dégradation des herbiers menacent encore la survie de l'espèce.

La population de dugongs de NC est estimée aujourd'hui à 400 individus : elle a ainsi été divisée par 5 en 20 ans ! Face à ce déclin rapide et du fait de son isolement vis-à-vis des pays voisins, son statut a été réévalué par l'UICN en 2023, passant de « vulnérable » à « en danger d'extinction ».

## Quels bénéfices pour la Nouvelle-Calédonie ?



**Préserver une espèce emblématique** de NC et faire de sa sauvegarde un enjeu culturel et territorial



Organiser un suivi cohérent de la population de dugongs et de son habitat et **améliorer les connaissances** sur l'espèce



**Lutter contre les menaces** et notamment le braconnage



Inscrire la NC dans les **dynamiques nationales, régionales et internationales** en faveur de la conservation des dugongs





# Plan d'Action Tortue (PAT)

Pôle Marin



Le **Plan d'Action Tortue (PAT)** est une stratégie concertée à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie pour la préservation des espèces de tortues marines et leurs milieux associés. Il réunit les acteurs administratifs, associatifs et du monde de la recherche autour d'un socle d'actions.

## Les tortues marines de Nouvelle-Calédonie, une richesse à préserver

Les plages de Bourail constituent le second **plus grand site de ponte** pour la **tortue grosse tête** dans le Pacifique Sud. Entre **50 000 et 100 000** montées de femelles de **tortues vertes** sont recensées chaque année sur les ilots éloignés des récifs d'Entrecasteaux et des plateaux de Chesterfield.



**Durée :** 2018 - en cours

## Quels bénéfices pour la Nouvelle-Calédonie ?



**Amélioration des connaissances** sur les tortues marines



Réduction des **menaces** sur les **tortues marines** et leurs **habitats**



**Sensibiliser** la population à la nécessité de préserver les tortues



Inscrire la NC dans les **dynamiques nationales, régionales et internationales** en faveur de la conservation des tortues marines.



Tortue verte (Chelonia mydas)  
© Daniel Torobekov



Tortillon de tortue grosse tête © K. Chkioua



Tortillon de tortue verte © K. Chkioua





# AGENCE NÉO-CALÉDONIENNE DE LA BIODIVERSITÉ

Presqu'île de Foué  
BP 10 - 98860 Koné  
Nouvelle-Calédonie

(+687) 47 77 04

Nous contacter :  
[direction@ancb.nc](mailto:direction@ancb.nc)  
[coord.polemarin@ancb.nc](mailto:coord.polemarin@ancb.nc)  
ou [sur notre site internet](#)

Ils nous soutiennent déjà :



Le projet est financé par l'Etat à hauteur de : 171 231,47 € (20 433 350 F.CFP). L'Etat s'engage avec l'ANCB par le biais du Fonds vert et du programme "France nation verte".



Lagons de Nouvelle-Calédonie :  
diversité récifale  
et écosystèmes associés